

Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements locatifs sociaux

État d'avancement au 30 juin

2019



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

OBJECTIFS DE PRODUCTION

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 27 février 2019 a fixé un objectif de base de **12 860** logements et un objectif de 640 logements à redéployer ultérieurement.

L'objectif de base de **12 860** logements se décompose en **4 233** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 078** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 549** prêts locatifs sociaux (PLS). Il comprend un objectif de 279 PLAI adaptés.

L'enveloppe territorialisée correspondante est de 43 483 400 € sur le fonds de concours 479 du FNAP. Elle inclut une enveloppe de 2 M€ pour les bonifications pouvant être accordées aux logements PLAI/PLUS en acquisition-amélioration.

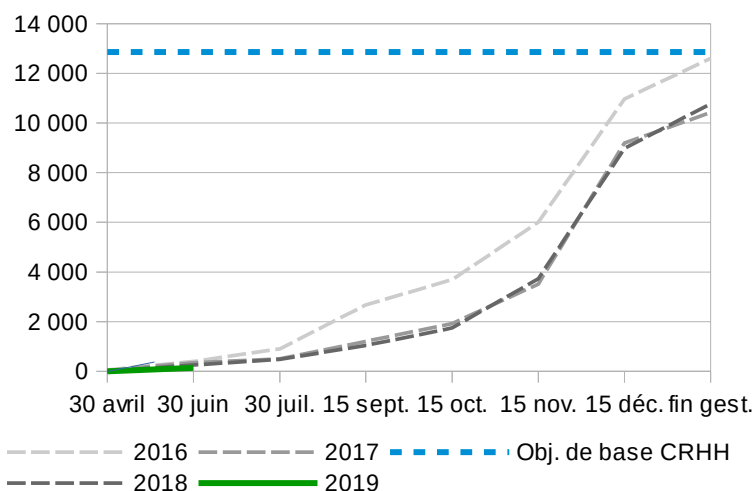
ÉTAT DE LA PRODUCTION

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

Au 30 juin, 14 dossiers sont agréés pour **140** logements sociaux, soit 1 % de l'objectif de base. Par ailleurs, 35 dossiers sont programmés pour 712 logements.

Éléments de conjoncture :

- outil de gestion disponible à partir du 26 avril,
- instruction des PLS possible depuis le 31 mai,
- renouvellement de la convention de délégation État / Dracénie Provence Verdon agglomération.



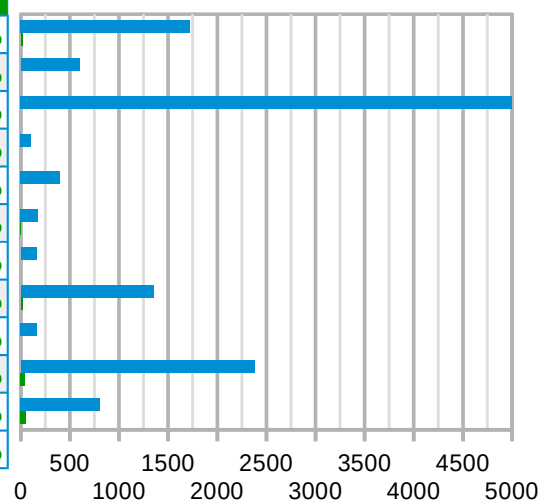
PRODUCTION PAR TERRITOIRE DE GESTION

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

Au 30 juin, près de la moitié des gestionnaires ont commencé leur année de gestion.

	Nombre de LLS PLAI / PLUS / PLS	Obj. 2019 de base	% Obj. 2019 de base
Nice-Côte-d'Azur	20	1 721	1,2%
Sophia-Antipolis	0	598	0,0%
Aix-Marseille-Provence	0	5 000	0,0%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	0	103	0,0%
Dracénie Provence Verdon	0	400	0,0%
DDT Alpes-Haute-Provence	4	173	2,3%
DDT Hautes-Alpes	0	161	0,0%
DDTM Alpes-Maritimes	17	1 352	1,3%
DDTM Bouches-du-Rhône	0	164	0,0%
DDTM Var	45	2 380	1,9%
DDT Vaucluse	54	808	6,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	140	12 860	1,1%

■ Objectif de base CRHH 2019
■ Production 2019



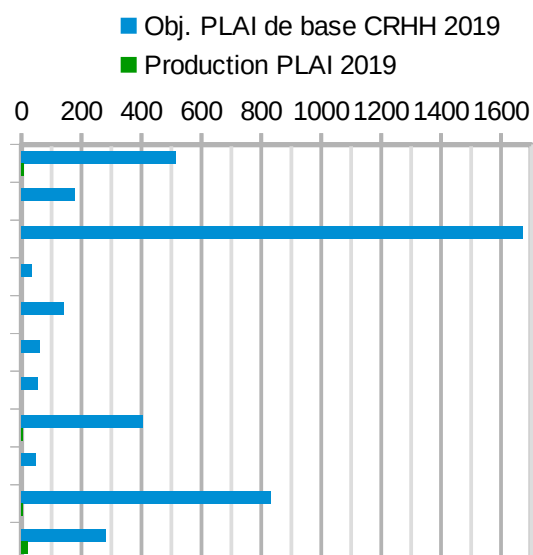
Notes : l'année 2019 est marquée par le renouvellement de la convention pour Dracénie Provence Verdon agglomération (convention de 6 ans 2019-2024).



AVANCEMENT DE LA PRODUCTION PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT : PLAI - PLUS - PLS

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2019	PLUS financés	Objectif 2019	PLS financés	Objectif 2019
MET NCA	7	1%	12	1%	1	0%
CA SA	0	0%	0	0%	0	0%
MET AMP	0	0%	0	0%	0	0%
CA ACCM	0	0%	0	0%	0	0%
CA DPVA	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 04	0	0%	4	4%	0	0%
DDT 05	0	0%	0	0%	0	0%
DDTM 06	4	1%	10	1%	3	1%
DDTM 13	0	0%	0	0%	0	0%
DDTM 83	6	1%	17	2%	22	5%
DDT 84	22	8%	32	9%	0	0%
PACA	39	1%	75	1%	26	1%



Au 30 juin, **39** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de 4 233 (1 %).

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	CRHH 2019 (enveloppe de base)	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	5 056 800	133 930
Sophia-Antipolis	1 754 200	0
Aix-Marseille-Provence	16 395 400	0
Arles-Crau-Camargue Mont.	352 800	0
Dracénié Provence Verdon	1 372 000	0
DDT Alpes-Haute-Provence	607 600	30 600
DDT Hautes-Alpes	548 800	0
DDTM Alpes-Maritimes	3 978 800	39 200
DDTM Bouches-du-Rhône	480 200	0
DDTM Var	8 163 400	94 114
DDT Vaucluse	2 773 400	198 000
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>2 000 000</i>	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	43 483 400	495 844

Au 30 juin, près de 500 000 euros ont été engagés (FNAP 479) auxquels il faut ajouter 38 160 € d'engagés pour les PLAI adaptés (FNAP 480).

Programmation 2019

Les intentions des maîtres d'ouvrages dans SPLS s'élèvent à 7 246 logements au 30 juin. Ces intentions représentent 56 % de l'objectif de base de 12 860 (contre 64 % en 2018).

Au 30 juin, les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé 852 logements (49 dossiers) dans SPLS (dont 140 (14 dossiers) déjà instruits), soit 12 % des intentions en logements. 7 % de l'objectif de base de 12 860 est donc programmé (contre 23 % en 2018).

Pour cette dernière année de bilan triennal 2017-2019, le niveau de la programmation est trop bas. Il est indispensable de poursuivre les efforts afin de maintenir un niveau de production supérieur à 10 000 logements.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires - Infocentre SISAL – extraction des données le 30 juin 2019

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr